



Rue de Maromme, 120
7130 Binche
064/266.933
0479/79.44.47
directionfondamentale@arbinche.be

Chers parents, chers élèves,

Nous espérons que vous allez bien et que vous vous portez bien.

En ce qui concerne la section fondamentale : selon la circulaire ministérielle, la deuxième phase (prévue à partir du 25 mai) concernera les élèves de première primaire à concurrence d'un jour par semaine, sur base de groupes de 8 élèves maximum par local seulement si aucune autre directive est annoncée. C'est aussi durant cette semaine qu'une attention particulière sera portée aux élèves en difficulté qui doivent idéalement faire l'objet d'un suivi spécifique sous réserve des capacités organisationnelles et du respect des principes de sécurité et d'hygiène.

Il s'agit bien d'une situation inédite que jamais personne n'a eu à gérer jusqu'à présent. La sécurité de tous est notre priorité.

Il s'agira de permettre à un ensemble limité d'élèves de retrouver un lien avec leurs institutrices et de bénéficier d'activités pédagogiques en présentiel.

Les élèves qui ne seront pas présents pourront continuer à travailler sur les dossiers fournis par les institutrices et ne seront pas pénalisés.

Ces dossiers continuent à être disponibles dans le réfectoire à Maromme et possibilité de les envoyer par mail sur demande.

Les garderies organisées jusqu'ici sont poursuivies.

Reprise partielle des cours pour les P1 le 25 mai :

- . L'entrée dans l'établissement se fera par la petite grille (porte principale).
- . Un jour de présence à l'école par semaine et par élève.
- . L'horaire des groupes sera communiqué avant le 20/05.
- . Arrivée dans l'établissement : 8h
- . Pour éviter le croisement, les parents rentrent un à la fois (par la petite grille), dépose son enfant et sort par la grille des maternelles.
- . Une personne se trouvera à l'entrée pour accueillir votre enfant en respectant la distanciation (1m50).
- . Début des cours: 8h15
- . Prévoir un petit sac avec le plumier (en ordre car aucun prêt de matériel).

- . Les classes ont été mesurées pour pouvoir connaître le maximum d'élèves qui peuvent être accueillis.
- . Le surplus du matériel a été retiré.
- . Un marquage au sol dans la cour matérialise les distances de sécurité à maintenir entre deux personnes.
- . Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront disposés à l'entrée de l'établissement et dans les classes ainsi que du savon et des serviettes à côté des éviers (toilettes y compris).
- . Les membres du personnel porteront un masque en tissu.
- . Respect des mesures de distanciation sociale (1m50).
- . Lavage (désinfection des mains avant de rentrer dans l'établissement, en entrant dans la classe, après avoir éternué ou toussé, après être allé aux toilettes, avant de sortir de l'école).
- . Si vous désirez un entretien, possibilité sur rendez-vous (port du masque obligatoire).
- . Aucun élève symptomatique n'est admis à entrer dans l'établissement.
- . Si un enfant présente des symptômes, il est isolé dans un local prévu à cet effet et les parents sont tenus de venir le chercher le plus rapidement possible.
- . Il ne peut se présenter à nouveau à l'école sauf autorisation du médecin.

Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles questions et inquiétudes par mail
:directionfondamentale@arbinche.be

Ou par téléphone : 0479/794447 064/266933

Prenez soin de vous, prenez soin des autres.

La section fondamentale.